

## **VOICI NOS RECOMMANDATIONS DE GESTION INTÉGRÉE PAR BASSIN VERSANT**

Les propositions suivantes permettraient d'assurer le développement durable de l'agriculture dans le bassin versant de la baie Missisquoi et dans tous les autres bassins versants où l'agriculture est prédominante.

### **3.1 Orientations gouvernementales vers un développement de l'agriculture durable par bassin versant**

- **Tous les ministères devraient adopter une approche de développement durable. Comme la gestion de l'eau, la gestion de l'agriculture durable devraient être effectuée par bassin versant pour réduire les incohérences qui peuvent survenir au niveau des actions gouvernementales, des MRC, des municipalités et des autres intervenants.**
- **Travailler dans le sens du développement durable n'aurait pas permis qu'une situation telle que celle de la baie Missisquoi se produise.**
- **Les orientations des programmes de soutien financier devraient être révisés pour assurer une gestion intégrée par bassin versant et les priorités devraient être accordées à la conservation des sols .**

### **3.2 L'application de la réglementation doit se faire de façon rationnelle par bassin versant**

- Des priorités d'intervention ou de mise aux normes devraient se faire **par sous-bassin versant**. Ceci permettrait de trouver les solutions pour régler l'ensemble des problèmes dans un milieu donné de façon uniforme et d'obtenir des résultats concrets plus rapidement.
  
- Pour assurer le respect des normes, le gouvernement devra **éviter de modifier trop fréquemment la réglementation**.
  - Car ceci retarde son application
  - Implique souvent la modification des pratiques agricoles
  - Cause des dépenses supplémentaires aux entreprises agricoles
  - Engendrant ainsi un très grand manque de planification à long terme.

### **3.3 Des efforts monétaires devront être consentis pour aider les agriculteurs par sous-bassin versant**

- Les producteurs agricoles qui représentent une population d'à peine 35,000 personnes seulement pour la province de Québec, ne peuvent pas supporter à eux seuls, la charge complète de la solution.
- L'aide financière devrait être accordée en priorité aux entreprises agricoles qui se regroupent par sous-bassin versant pour pratiquer l'agriculture durable.
- Cet incitatif de participation
  - permettrait une accélération des changements de comportement et de pratiques agricoles et de conservation des sols
  - permettrait d'obtenir **l'accompagnement agronomique** nécessaire pour rassurer les agriculteurs
  - et le MENV devrait assurer le suivi par la vérification des résultats aux champs et aux cours d'eau.
- Il est primordial que ces programmes d'aide soient **d'une durée minimale de cinq ans**, si le gouvernement veut permettre aux agriculteurs

- de bien appliquer les nouvelles pratiques,
  - de bien pouvoir suivre les résultats et
  - d'apporter les correctifs nécessaires
- Les programmes de soutien financier devront tenir compte **des besoins à long terme** des agriculteurs. Les modifications de pratiques agricoles sont très coûteuses ainsi que la machinerie agricole surtout si l'on devra la remplacer après quelques années seulement. Il faudrait donc appliquer dès maintenant les meilleures pratiques afin d'éviter des dépenses inutiles.
- Les **programmes d'assurance stabilisation** demandant des critères de performances élevés devront suivre les tendances et ne pas annuler les efforts effectués en agriculture durable, mais plutôt tenir compte des changements de pratiques agricoles nécessaires au virage. On ne peut pas demander à l'agriculteur de changer de pratique s'il est ensuite pénalisé.
- Les politiques et les programmes d'aide doivent **préconiser l'agriculture durable comme critère de performance** (ex. : conservation des sols, ouvrir de nouveaux marchés pour soutenir la diversité, la ferme familiale, le compostage des fumiers, etc)

### **3.4 Des mesures compensatoires comme reconnaissance des usages du territoire**

- **Il est important de reconnaître les bienfaits d'un paysage agricole, des haies brise-vents, d'une bande riveraine nécessaire à un milieu fragile, d'un boisé protégé, des accès publics aux cours d'eau en milieu privé par des compensations financières aux propriétaires.**

### 3.5 Rôles des différents intervenants dans un bassin versant

- Le gouvernement devrait établir clairement **les rôles de chacun des intervenants** gouvernementaux, municipaux, organismes de bassin versant et autres, en fonction de l'efficacité de leurs interventions dans la gestion du territoire ainsi qu'en assurer la concertation. Ceci permettrait d'atteindre le dynamisme nécessaire vers une communauté responsable.
- La prise en charge de la réduction du phosphore dans les cours d'eau devrait être donnée aux agriculteurs organisés en club de sous-bassin versant.
- Plutôt que de confier l'application de la réglementation aux municipalités, il serait plus efficace de réserver **l'application des normes aux ministères concernés**. Les municipalités pourraient référer les cas problématiques et soutenir le travail des ministères.

### **3.6 Suivi intégré des mesures implantées par les différents acteurs du milieu**

- Les différents acteurs devraient pouvoir **s'échanger les informations de façon transparente** pour un réel suivi des mesures implantées par les gouvernements, les MRC, les municipalités, des actions entreprises de mise en valeur et de protection des milieux naturels, des problèmes d'harmonisation des usages, etc.

## CONCLUSION

Il est clair que la problématique la plus importante du bassin versant de la baie Missisquoi n'est pas l'<sup>uniquement</sup> excès de purin sur les terres agricoles, ni uniquement le surplus élevages porcins ou d'unités animales, mais bien l'érosion des sols et des rives causant la majeure partie de la surcharge en phosphore dans les cours d'eau et dans la baie Missisquoi.

Même si les normes du PAEF sont respectées, ceci n'empêchera pas complètement les engrais organiques et minéraux de rejoindre les cours d'eau. Imaginez donc les impacts aux cours d'eau des sols en surplus de phosphore. Il est donc urgent de préconiser des pratiques qui réduiront au minimum les rejets de phosphore, telles que celle de la conservation des sols, comme interventions prioritaires afin d'empêcher ces engrais de rejoindre les cours d'eaux. *Le sol doit demeurer sec sur les terres et non pas engraisser les cours d'eau, c'est prioritaire*

Pour régler ce problème en zone agricole, il est urgent d'appliquer et d'orienter le développement économique et social dans le bassin versant, de façon à ne pas annuler les efforts déjà consentis. ~~Tous les ministères doivent établir une stratégie commune pour atteindre ces objectifs.~~

*Les solutions existent déjà mais tous les ministères doivent établir dès maintenant, une stratégie commune pour atteindre ces objectifs*

Pour être réellement efficace, la gestion de l'agriculture durable par bassin versant nécessite que l'on y consacre les ressources financières, humaines et techniques suffisantes.

Un effort collectif en ce sens est nécessaire, mais avant tout, la participation dynamique des agriculteurs est la clé du succès.

Nous espérons que les considérations traitées dans ce mémoire aideront les membres de la Commission à proposer des actions au gouvernement afin d'assurer le développement de l'agriculture durable en appliquant la gestion intégrée par bassin versant.